



2 Anticiper et gérer un contrôle fiscal

Jours dans FISCALITE - OPTIMISATIONS FISCALES / Réf : FIS-OPFI-6

Objectifs de la formation

- Identifier les modalités pratiques d'un contrôle fiscal
- Décrire le processus du contrôle
- Identifier les recours possibles pour l'entreprise

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Identifier le processus du contrôle fiscal

- Droit de contrôle de l'administration
- Organisation des contrôles
- Contrôle sur pièce / contrôle sur place

2. Identifier les droits de l'administration en matière de recherche d'informations sur le contribuable

- Le principe déclaratif
- Le droit de communication
- Le droit de visite

Jour 1 - Après-midi

3. Décrire le processus du contrôle

- La vérification générale



- La vérification de comptabilité
- L'examen de situation fiscale personnelle
- Initiation du contrôle
- Intervention des agents du fisc
- Notification

Jour 2 - Matin

4. Mettre en place une stratégie de recours

- Mener un recours hiérarchique
- Saisir les commissions nationales et départementales
- Effectuer une réclamation contentieuse
- Réclamer un sursis de paiement
- Mener un recours auprès des services centraux

Jour 2 - Après-midi

5. Élaborer des recours judiciaires

- Connaître les différentes procédures judiciaires envisageables
- Utiliser les garanties offertes au contribuable
- Obtenir un sursis à exécution

Pré-requis

Avoir des connaissances de bases en comptabilité et fiscalité

Public cible

Comptable, aide comptable, personnel administratif en charge des déclarations



Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Transmission de connaissances théoriques dont la bonne acquisition sera contrôlée au travers de mises en application pratiques.
- Utilisation de documents fiscaux pour permettre aux stagiaires de s'exercer sur des cas concrets dont le contenu est celui qu'ils retrouveront en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur.
- Elle pourra prendre l'aspect d'un QCM ou d'un quiz.
- L'évaluation pourra également se faire au travers d'exercices ou de cas pratiques suivis d'un corrigé détaillé.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

